

VILLE DE COGNAC (CHARENTE)

EXTRAIT

du registre des délibérations du Conseil Municipal

séance du 22 avril 2010

Conseillers en exercice :	33
présents :	29
pouvoirs :	3
votants :	32
abstentions :	0
voix pour :	32
voix contre :	0

Aujourd'hui jeudi 22 avril 2010 à 18 heures 30, en vertu de la convocation du 16 avril 2010, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Cognac se sont réunis dans la salle ordinaire de leurs séances à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Michel GOURINCHAS, Maire.

ETAIENT PRESENTS

M. Michel GOURINCHAS – Mme Nathalie LACROIX – M. Jean-François HEROUARD - M. Serge LEBRETON – Mme Michelle LE FLOCH – M. Gérard JOUANNET – Mme Françoise MANDEAU – M. Romuald CARRY – M. Claude GUINET - M. Jean-Marie MASSON – M. Bernard CHAMBAUDRY - Melle Brigitte BONNEAU - Mme Sylvie MAMET - M. Gérard DELIGNE - Mme Maud POURQUIER - M. Patrick BOMPOINT– Mme Adjoua KOUAME - Mme Marie-Paule ANCELIN - Mme Marie-Laure CANO - M. Simon CLAVURIER - Mme Annie-Claude POIRAT – M. Gilles LE MOINE – Mme Dominique CHARMENSAT - M. Jérôme MOUHOT – Mme Jeanine PROVOST – Mme Emilie RICHAUD - M. Noël BELLIOU – M. Michel JAYAT - Mme Maryvonne LAURENT -

ETAIENT EXCUSES

M. Patrick SEDLACEK donne pouvoir à M. le Maire - Melle Marianne REYNAUD donne pouvoir à Mme Françoise MANDEAU – Mme Dominique HALLEY donne pouvoir à M. Noël BELLIOU -

ETAIT ABSENTE

Mme Isabelle LEHMAN -

Mme Marie-Laure CANO est nommée secrétaire de séance.

MISE À JOUR DES TARIFS DE LA BOUTIQUE DES MUSÉES

N°66

La boutique des musées de Cognac souhaite intégrer une nouvelle publication à ses tarifs : *François 1er de sa naissance à Cognac... au règne du « Grand Roy François »* par Jean Vincent Coussié.

Il y aurait lieu que le Conseil Municipal délibère et adopte la mise à jour des tarifs de la boutique des musées figurant ci-après.

Article	Prix de vente Plein tarif	Prix de vente - 5 %	Prix de vente CE -20% (hors livre)
<i>François 1er de sa naissance à Cognac... au règne du « Grand Roy François »</i> par Jean Vincent Coussié (broché, 40p.)	5 €	4,75€	4,75€
Boucle d'oreille fantaisie	14,50€	13,78€	11,60€
Bracelet fantaisie	10€	9,50€	8€
Collier pendentif rond	30€	28,50€	24€
Coffret Murano	45€	42,75€	36€

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

ADOpte la mise à jour des tarifs de la boutique des musées telle que décrite ci-dessus.

FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

Le Maire, certifie que la présente délibération est exécutoire de plein droit.
Transmise au Représentant de l'Etat et publiée à la date du visa. (art.L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Maire,

Michel GOURINCHAS

